



Problème mutuelle Imde et acs

Par **bm176**, le **06/02/2014** à **07:16**

Bonjour !
Je suis face à un problème avec la LMDE. Je suis étudiante.
En septembre je souscris à un contrat de complémentaire santé auprès de la LMDE, pour 225 euros l'année, prélevés en 10 mensualités. En même temps je fais une demande d'ACS afin de réduire le coût de la complémentaire santé. En octobre la LMDE prélève 22,50 euros comme prévu. Au mois de décembre je reçois une réponse pour la demande d'ACS qui est favorable, et comprend deux chèques de 200 euros chacun (un pour moi, et un pour mon mari). Nous les remettons à l'agence de la LMDE et mon mari souscrit au même contrat que le mien ce jour-là. Nos frais de santé reviennent donc à 450 euros annuels, moins les 400 euros d'ACS. Nous aurions donc eu à payer 50 euros. La LMDE ayant déjà prélevé deux fois 22,5 euros nous aurions dû n'avoir plus rien à payer.
Seulement au début du mois de janvier je reçois un courrier de leur part me disant qu'il reste 49 euros à payer encore alors que nous avons déjà payé en tout 67,50 (ils devraient nous rembourser 17,5 euros). Pensant qu'il s'agit d'une erreur de calcul je vais les voir pour qu'ils la corrigent car ils ont prévu de faire plusieurs prélèvements de 7,02 euros. Dans leur courrier il est écrit que nous avons à payer 400 euros alors que nous avons payé 467 euros. Selon eux c'est normal que nous nous retrouvions à payer plus que prévu (516 euros alors que nous avons souscrit pour 450).
Le responsable nous dit que les frais déjà réglés ne seront pas remboursés et qu'ils vont prélever pendant plusieurs mois encore 7,02 euros.
Trouvez-vous cela normal? Avez-vous déjà eu ce problème et comment avez-vous fait?
Merci pour vos réponses